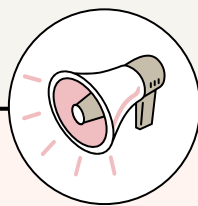


Pourquoi s'engager pour la rénovation énergétique de l'habitat ?



Rénover les logements de mon territoire : pour quels bénéfices ?

1 Réduire les consommations d'énergie et les émissions de GES

La rénovation énergétique est indispensable pour respecter les objectifs nationaux de neutralité carbone (SNBC), le PCAEM de la Métropole du Grand Paris et les Plans Climat communaux et territoriaux. En Île de France, le secteur résidentiel représente 35% des émissions de GES : une rénovation énergétique d'ampleur permet une réduction moyenne de la consommation d'énergie de 30%, pouvant aller jusqu'à 60% pour certaines copropriétés.

2 Adapter les logements au changement climatique

La rénovation est un enjeu d'habitabilité et de résilience urbaine face aux enjeux climatiques d'aujourd'hui et demain : amélioration du confort d'été voire préservation des conditions d'habitabilité de certains logements, réduction des îlots de chaleur urbains, moins de climatisation et donc moins de pics électriques.

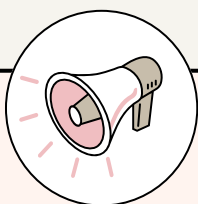
3 Lutter contre la précarité énergétique

Dans le Grand Paris, 1 bâtiment sur 5 est une passoire thermique. 425 000 ménages sont dans une situation de précarité énergétique, soit 15% des ménages. Ce pourcentage monte à 60% les 3 premiers déciles de revenus. Or, la rénovation énergétique permet en moyenne une économie de 200 à 450€ par an par ménage.

4 Garantir la souveraineté énergétique

Dans un contexte géopolitique international instable, et vues les fluctuations sur le marché de l'énergie, consommer moins d'énergie est vital pour l'économie et pour permettre de diminuer notre dépendance à un approvisionnement en pétrole et en gaz incertain. Agir sur les performances énergétiques du bâti et sur les usages permet de choisir l'énergie la plus adaptée pour répondre aux besoins et d'en consommer le moins possible.

Pourquoi s'engager pour la rénovation énergétique de l'habitat ?



Rénover les logements de mon territoire : pour quels bénéfices ?

5 Agir pour la santé publique

Environ 1,3 million de logements en France (4,6% du parc) représentent un risque sanitaire significatif dû à leur inefficacité énergétique : les habitants souffrent de températures trop basses, de la canicule et de l'exposition à l'humidité et la moisissure, responsable d'infections respiratoires pouvant être très graves. Dans ces logements énergivores (étiquettes F ou G), la probabilité qu'un occupant souffre d'un problème de santé dans l'année est estimée à 1/18 et de 1/4 pour ceux vivant sous le seuil de pauvreté. La rénovation de l'ensemble des passoires énergétiques d'ici 2028 permettrait ainsi d'éviter des coûts de santé de près de 10 milliards d'euros par an.

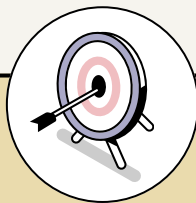
6 Valoriser le territoire et l'immobilier de la commune

La rénovation des bâtiments permet de maintenir de l'attractivité résidentielle, d'anticiper les interdictions de location (DPE) : 58% des ménages sont locataires dans le Grand Paris pour 40% à l'échelle nationale, de préserver la valeur immobilière et, à un niveau plus politique, de préserver l'image d'une commune et d'un territoire engagé. En 2024, les appartements de classe A se sont vendus 16% plus chers que ceux de classe C, ceux de classe G 12% de moins.

7 Soutenir des marchés en développement et l'emploi local

En termes de ressources humaines, à 2030, le besoin supplémentaire de main d'œuvre dans le domaine de la rénovation énergétique, s'établit entre 170 000 et 250 000 Équivalents Temps Plein, pour la plupart des emplois locaux non délocalisables.

Pourquoi s'engager pour la rénovation énergétique de l'habitat ?



Un service public de la rénovation de l'habitat : pourquoi ?

1 Des enjeux très techniques

La rénovation énergétique est un domaine très technique, faisant intervenir de nombreux acteurs et expertises, de l'audit à la réalisation des différents lots de travaux. D'autant plus dans un contexte où les tentatives d'arnaques restent nombreuses les ménages ne peuvent pas porter seuls toute cette complexité.

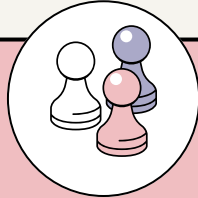
2 Des coûts importants pour les ménages

Le coût moyen d'une rénovation est de 21 000 € par logement, et entre 35 000 et 50 000 € par logement pour une rénovation d'ampleur. Sans accompagnement public fiable, leur permettant de bien comprendre les aides de l'Etat et les mécanismes de financements mobilisables, les projets de rénovation peuvent plus facilement être abandonnés ou sous-dimensionnés.

3 Des tentatives de fraudes

Alors que de multiples acteurs affirment être des « tiers de confiance », les ménages ont besoin d'un service public qui délivre des conseils de qualité et de confiance afin de les accompagner le plus fidèlement possible dans leurs projets et de les protéger contre les tentatives de fraudes.

Pourquoi s'engager pour la rénovation énergétique de l'habitat ?



A quoi sert concrètement un Espace Conseil France Rénov' ?

1 Accompagner les habitants

Les ECFR apportent des informations et conseils neutres et indépendants aux ménages et aux copropriétés sur les travaux de rénovation énergétique et les aident à monter leurs dossiers. Ils jouent un rôle essentiel dans le passage à l'action : en moyenne, les ménages engagent 3 lots de travaux s'ils sont accompagnés par un conseiller France Rénov', contre 1,3 s'ils ne passent pas par le service public.

2 Soutenir les projets de la commune

La plupart des ECFR peuvent vous conseiller et vous appuient pour l'élaboration de vos plans climat air énergie ou de votre stratégie locale de transition énergétique. Certains peuvent aussi vous accompagner sur vos projets de rénovation du patrimoine public.

3 Fédérer et animer le réseau des acteurs locaux

Les ECFR animent un réseau local d'artisans et de professionnels du bâtiment. Ils peuvent organiser des ateliers, de réunions publiques et des formations pour sensibiliser et faire monter en compétences les élus, les agents municipaux et les habitants. Ils jouent un rôle de pédagogie auprès des ménages pour renforcer la dynamique.

Les chiffres clés de la rénovation

35%

ce que représente le secteur résidentiel en consommation d'énergie en IdF

30-60%

de réduction de consommation d'énergie grâce à une rénovation énergétique d'ampleur

10 Mds €

de coûts de santé économisés/an si on rénove l'ensemble des passoires énergétiques d'ici 2028

15%

des ménages sont en précarité énergétique et 60% des ménages les plus modestes

200-450€

euros économisés / an pour un ménage grâce à une rénovation énergétique

1,3 M

de logements en France représentent un risque sanitaire significatif dû à leur inefficacité énergétique

1/18

Probabilité qu'un habitant souffre d'un problème de santé dû à sa passoire énergétique, et 1/4 pour les ménages vivant sous le seuil de pauvreté

21 000 €

par logement le coût moyen d'une rénovation et 35 000 -50 000€ pour une rénovation d'ampleur

600

Espaces Conseil France Rénov avec 2700 conseiller.es en France
9 ECFR sur la MGP et 94 conseiller.e.s.

3 lots vs 1,3

Ménages passant par le service public de la rénovation VS ménages ne passant pas par ce service public

Chiffres de l'année 2025 pour CoachCopro et Pass'Réno Habitat :

2 566

ménages conseillés via Pass'Réno Habitat en 2025

8 600

copropriétés conseillées via CoachCopro en 2025

Dans le Grand Paris, deux dispositifs partagés pour accompagner les copropriétés et l'habitat individuel : CoachCopro et Pass'Réno Habitat



Dans la Métropole du Grand Paris, deux dispositifs ont été développés pour accompagner d'une part les copropriétés avec CoachCopro, porté par l'Agence parisienne du climat et d'autre part les ménages en habitat individuel avec Pass'Réno Habitat, porté par l'ALEC-MVE.

Ces dispositifs facilitent les parcours de rénovation. Ils permettent de suivre les projets des ménages, de les mettre en relation avec des professionnels qualifiés par le biais d'annuaires, mais également de sensibiliser les potentiels porteurs de projet aux enjeux et avantages de la rénovation énergétique et de valoriser les réalisations.



Exemple de projets accompagnés par les ECFR



28 rue des Roses, 75018 Paris
75% de performance énergétique

Rueil-Malmaison
86% de gain énergétique



10 rue de Courbevoie, 92000 Nanterre
62% de performance énergétique

Chaville
80% de gain énergétique



32 rue Cavendish, 75019 Paris
58% de performance énergétique

Meudon
66% de gain énergétique



1 rue Daguerre, 93110 Rosny-sous-Bois
49% de performance énergétique

Montreuil
51% de gain énergétique





Les 8 structures membres de Grand Paris Climat vous informent et vous accompagnent dans votre projet de rénovation. Tiers de confiance pour les particuliers et les professionnels, ces Espaces Conseil France Rénov' vous apportent un service de conseil neutre et indépendant.

www.grandparisclimat.org

contact@grandparisclimat.org